

forêt

octobre - 2024

MAG

numéro #136

Et si on parlait
adaptation des forêts
avec Pro-Silva p.04

Paulownia - le miracle
proche du mirage p.08



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
GRAND EST



EDITO

Jérôme MATHIEU vice-président de la Chambre régionale d'agriculture Grand Est et président du Comité régional d'orientation – Valorisation du Bois et Territoire

L'été s'est fini après une longue période pluvieuse. L'atmosphère s'est détendue par rapport aux sujets de la sécheresse estivale, des incendies, des scolytes... Les problématiques se sont déportées sur l'exploitation forestière. Les sols sont détremés et ne permettent pas aux engins de circuler. Le sujet des ornières est revenu sur le devant de la scène car visible. Les entrepreneurs de travaux forestiers sont très inquiets. Leur pérennité économique est remise en cause. Pour ceux qui font aussi des travaux forestiers, cette partie de l'activité a sans doute permis de garantir un peu leur activité.

Il n'en reste pas moins que le climat évolue et que nous devons continuer à chercher des solutions pour garantir la pérennité de nos forêts.

Depuis de nombreuses années nous travaillons dans une logique de gestion durable. Autrefois, elle s'appelait « gestion en bon père de famille » pour se placer dans des échelles qui dépassent nos notions de génération. Depuis 20 ans, les pratiques de gestion durable évoluent, notamment avec la prise de conscience du changement climatique. Tout en conservant la notion économique, les piliers de l'environnement et de la société deviennent de plus en plus sensibles.

Dans ce numéro, les conseillers vous proposent différents regards pour tracer votre chemin et prendre en compte des pistes de gestion sylvicole pour vos forêts. Comment adapter sa sylviculture pour réagir face à la sécheresse, protéger les sols ? Comment

permettre à la biodiversité de se renforcer dans nos peuplements, en respectant certains arbres hôtes avec l'exemple des chauves-souris ? Quelles essences pourront s'adapter à la modification du climat, tout en étant vigilant sur les rêves proposés ? Dans cette recherche d'adaptation, à l'instar de certains entrepreneurs de travaux forestiers qui cherchent des opportunités pour diversifier leurs activités, des scieurs s'adaptent aussi. Changer nos comportements, trouver des solutions par rapport aux interpellations, sanitaires que nous observons dans nos parcelles ou aux dépérissements de nos plantations soumises au soleil, sociétales sur le paysage forestier, naturalistes par rapport aux constats de baisse de la biodiversité, tels sont nos enjeux d'aujourd'hui.

SOMMAIRE

#136 - 2024
forêt MAG



DOSSIER



**Etablissements
GAIFFE : la montée en
puissance**

P.12

ACTUALITÉ



**ET SI ON PARLAIT
ADAPTATION DES
FORÊTS AVEC PRO
SILVA ?**

P.04



**Les Chauves-Souris et leur
rapport avec la forêt** p.10

DÉCOUVERTE

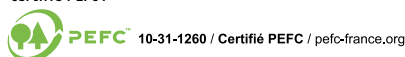


**Paulownia - le miracle
proche du mirage**

P.08

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Magazine trimestriel transmis gratuitement
en format numérique par les Chambres
d'Agriculture du Grand Est
Numéro ISSN : 0999-5811
Certifié PEFC :



Directeur de la rédaction : Emmanuel Cuchet
Création et Mise en page : Nuances d'Infographie 06-75-68-43-27
Impression : Socosprint

Magazine disponible sur le site de la Chambre d'agriculture du
Grand Est, rubrique Bois & Territoires :
www.grandest.chambre-agriculture.fr

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Arnaud Apert - Agathe Baechel - Claude Hoh - Alexandre Petruniw

Crédits photos :
Conseillers des Chambres d'agriculture du Grand Est :
Arnaud Apert - Agathe Baechel - Claude Hoh - Alexandre Petruniw

Wishimaart

Certains articles et actions de ce numéro ont été soutenus par :



Pour celles et ceux qui aiment feuilleter la version papier de la
revue Forêt MAG, vous avez la possibilité de vous abonner au tarif
de 20€ TTC pour les 4 numéros de l'année 2024.
Contact : contact@vosges.chambagri.fr

Actualité

Et si on parlait adaptation des forêts avec Pro Silva ?

écrit par : Arnaud APERT

L'association Pro Silva France organisait cet été un voyage d'étude dans notre région et en Allemagne. Parmi la trentaine de propriétaires et gestionnaires présents, plusieurs conseillers forestiers de la Chambre d'Agriculture du Grand Est y participaient.



Forêt Magazine vous propose un bref debrief des retours d'expériences des forêts visitées et fait le parallèle entre les principes de cette sylviculture et le besoin urgent d'adapter nos forêts pour l'atténuation de l'évolution climatique et de la perte de biodiversité qui les frappent. Un pari qui peut s'avérer gagnant, y compris aux yeux d'une société de plus en plus critique à l'égard de la gestion forestière.

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS

Le voyage a débuté en Allemagne par l'accueil de Georg WILHELM, à l'origine de la méthode QD, fil conducteur des différentes visites. Cette sylviculture proche de la nature suit les principes de qualification-dimensionnement (QD). Elle repose sur le bon usage des ressources vitales, d'un faible investissement en énergie, et du plein respect pour tout ce qui vit. Ponctué de 3 étapes en Région Sarre et Rhénanie-Palatinat, cette immersion forestière outre Rhin a amené le groupe à apprécier les résultats obtenus après plusieurs décennies d'application de la méthode. Les différentes visites proposées se sont déroulées dans des peuplements de diverses origines. A la fois des parcelles laissées libres après la 2^{de} guerre mondiale dans lesquelles on peut aujourd'hui apprécier le résultat du développement d'une succession marquée par le bouleau, que dans d'autres sinistrées par la tempête de 1990, ou encore une pineraie issue d'une plantation ancienne. Bien que les peuplements de départ soient différents, l'objectif final pour atteindre la production de bois d'œuvre de qualité a recours aux mêmes grands principes : abandon de bois au sol pour sa préservation physique et chimique, ouverture de cloisonnements, limitation de la mécanisation pour la préservation du sol, balivage en essences diversifiées, interventions dynamiques en détournement,

maintien du mélange avec les essences d'accompagnement à ombrage diffus pour l'éducation des arbres objectifs, sans gêner la croissance et l'installation de la régénération naturelle.

Le retour en France s'est fait en passant par la Lorraine pour se conclure à Auberive dans le sud de la Haute-Marne, illustrant au passage l'existence parfois insoupçonnée d'un vrai réseau de forêts gérées en irrégulier dans notre région. Qu'elle soit privée dans les Vosges, communale et domaniale en Meurthe et Moselle et Haute-Marne, chaque forêt visitée avait un dénominateur commun, le traitement en sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC) depuis plusieurs décennies, de quoi permettre à chacun de se faire son opinion sur les résultats présentés. En revanche, chacune d'elle présentait des stations et des peuplements d'origine très différents.

La forêt privée de Mentendal (88) assise sur sols profonds limono argileux est composée de hêtre, chêne et sapin pectiné dominants en futaie. Elle est gérée en SMCC depuis 50 ans avec des passages théoriques en coupe tous les 8 ans, que l'urgence sanitaire contrarie depuis 2018. Son irrégularisation est désormais bien engagée. La régénération sous couvert du chêne y est travaillée depuis 20 ans. Face aux sécheresses récurrentes, le gestionnaire doit « réapprendre la manière dont un arbre pousse quand il stresse » afin de maintenir au mieux le capital et la structure des peuplements.

Dans la parcelle n°365 de la forêt domaniale de Parroy (54) située sur limon peu épais, c'est un peuplement issu de taillis-sous-futaie à dominante de bois moyens de chêne, qui est géré en traitement irrégulier depuis 20 ans. Suite à l'ouverture de cloisonnements et aux coupes réalisées à rotation de



8 ans, des travaux sylvicoles ont plus récemment été engagés en petites trouées au profit de la régénération naturelle pour l'obtention d'équivalents gros bois. « Réussir en futaie irrégulière, c'est avant tout de la gestion de lumière », tel est le fil conducteur du gestionnaire ONF.

Un peu plus loin, en station limoneuse sur alluvion, la commune de Blainville sur l'Eau a choisi l'option depuis 20 ans de la conduite d'une chênaie-charmaie irrégulière à gros bois en SMCC. La régénération naturelle travaillée depuis 2012 a permis d'obtenir aujourd'hui différents stades de développement du renouvellement. Les équivalents gros bois sont travaillés à hauteur de 8 par ha pour un objectif de renouvellement de 10 à 15%.



Direction Auberive au cœur du nouveau Parc National des Forêts. Dans cette région, la forêt omniprésente est de longue date un élément structurant du territoire. Les élus des communes forestières l'ont bien compris et ont missionné l'ONF depuis 30 ans pour la gestion de leurs forêts communales en SMCC, traitement adapté pour la préservation des paysages chers aux habitants et désormais aux touristes. Les futaies régulières ont été converties en futaies irrégulières et aujourd'hui, leurs services écosystémiques sont financés dans le cadre d'un programme établi sur 30 ans. L'ONF a engagé un travail de longue haleine pour accroître le mélange des essences, et s'il faut avoir recours à l'enrichissement par plantation pour y parvenir là où la régénération naturelle serait insuffisante après l'ouverture du couvert, on n'hésite pas. Une manière également d'introduire ponctuellement en mélange des essences adaptées à l'évolution climatique. En parallèle, le gestionnaire souhaite être visible dans le paysage pour



expliquer la complexité des pratiques forestières et dialoguer avec l'ensemble des utilisateurs de la forêt. Dans un tel contexte, tout pourrait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes si le déséquilibre sylvo-cynégétique ne mettait pas en péril la richesse et la diversité de la régénération. Sur ces stations calcaires peu profondes, la résilience de la SMCC apparaît comme un atout majeur face aux aléas climatiques à la récurrence croissante depuis 1999, car elle permet de réadapter rapidement la gestion par la réécriture des programmes de travaux et coupes. Confiant en sa méthode, le gestionnaire souligne d'ailleurs : « Rien ne prouve qu'on s'est trompé. »

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Face au changement climatique, la principale mission des forestiers aujourd'hui est d'empêcher que les forêts ne se délitent davantage. Cela passe, pour les adapter, par la protection et la transformation des peuplements en place. La sylviculture appliquée pour y parvenir doit être fondée sur la capacité des peuplements à se maintenir et s'adapter naturellement. Si les arbres sont au centre des réflexions, le sol doit être traité au même niveau de considération. Un sol mis à nu, se retrouvant en plein soleil, subit un réchauffement aux effets désastreux tant par la perte d'eau que par la température létale fatale aux micro-organismes acteurs de la dégradation de la matière organique, vitale à la bonne santé des peuplements. Maintenir les sols à l'abri de l'ensoleillement direct comme sait le faire la SMCC, va donc de soi. Avant même le déficit hydrique, les arbres eux aussi souffrent de températures trop élevées qui stoppent leur métabolisme. Au même titre que les sols, l'ombrage offert par des peuplements irréguliers étagés leur offre une

meilleure résilience pour traverser les canicules.

Pour ce qui est de la pénurie d'eau qui frappe les sols lors des longues sécheresses, elle peut quant à elle être atténuée par la pratique d'éclaircies plus fréquentes et dynamiques qui, par la même occasion, contribuent à ouvrir le couvert pour permettre aux arbres et semis des étages inférieurs de se développer. On participe ainsi à répartir davantage la profondeur de prospection des racines tout en créant une ambiance et un riche écosystème forestiers, facteurs clés de la gestion durable. Les crises sanitaires que nous traversons sont là pour nous le rappeler, les peuplements aux écosystèmes les plus pauvres sont aussi les plus fragiles. L'affaiblissement des arbres induit par le changement climatique les rend d'autant plus sensibles aux parasites et agents pathogènes. Il faut donc jouer la carte de la biodiversité car elle facilite la réussite de l'adaptation. Favoriser la diversité des essences est un des vecteurs pour y parvenir, qui répartit davantage les risques sanitaires et la résistance aux parasites. A l'instar de la stratification du peuplement, le mélange répartit lui aussi l'accès à l'eau et aux nutriments dans les différents horizons du sol.

EN CONCLUSION,

Si l'on doit retenir quelques grands principes pour tenter d'adapter nos forêts et les rendre plus résilientes, cela passe par : la protection des sols et de l'ambiance forestière en dosant la lumière ; le maintien des essences en place en favorisant leur régénération naturelle au riche patrimoine génétique ; la conduite d'éclaircies dynamiques et raisonnées et ne pas s'interdire d'introduire de nouvelles essences en point d'appui dans le mélange.

L'écosystème forestier est un tissu d'interdépendances entre les organismes qui le composent. Comprendre ces interactions et les utiliser pour gérer les milieux forestiers est fondamental pour les sauver des différentes agressions qu'ils subissent. Cette leçon que nous donne la forêt, c'est d'elle dont s'inspire la sylviculture mélangée à couvert continu. La puissance du vivant et de ses interactions sont inestimables et encore méconnues, l'avenir de nos forêts, et le nôtre, passe par elles.

A NOTER



En attente d'une forêt naturelle, variée, avec de vieux arbres, des champignons, de la lumière ou encore d'une belle voûte arborée et pas trop ordonnée, le grand public porte un regard de plus en plus critique sur la gestion forestière. La SMCC est capable à moyen terme de fournir cette forêt protectrice idéalisée, tout en préservant ses capacités de production. Un pari gagnant pour les sylviculteurs et l'ensemble de la filière, pour se réconcilier avec une partie de la société en lui parlant de sylviculture sereinement.

ENVIE D'EN SAVOIR + +

Inscrivez-vous au 1er cours en ligne gratuit sur la SMCC, accessible à tous.





DÉCOUVERTE

PAULOWNIA- LE MIRACLE PROCHE DU MIRAGE

écrit par : Claude HOH

Le Paulownia ou arbre impérial ou kiri baum défraie les chroniques depuis quelques années. Les promotions s'enchainent auprès des agriculteurs alsaciens mais aussi depuis peu en Lorraine auprès des propriétaires forestiers et des communes forestières.

MAIS QU'EN EST IL VRAIMENT DE CET ARBRE SUPPOSÉ MIRACULEUX ?

Le Paulownia est à ce jour essentiellement un arbre ornemental, originaire de Chine et de Corée où il est vénéré depuis fort longtemps que ce soit dans les jardins et de par les qualités de son bois. Il est présent en France depuis 1834 mais assez peu répandu dans les parcs et jardins. Il a la particularité de fleurir en bleu, au mois de mai, avant de feuiller. Ces fleurs sont très mellifères et les graines particulièrement aérodynamiques.

Le guide de référence a été rédigé bien entendu par un agronome chinois mais n'existe qu'en anglais.

Sa promotion actuelle en France est le fait de pépiniéristes, français, allemands, italiens ou roumains, qui vantent sa formidable productivité en 8 ans et son supposé gain carbone. Le Paulownia est présenté comme l'arbre miracle qui va fixer très vite du carbone, produire beaucoup de bois et sauver la planète !

DES PAULOWNIAS SUR TERRES AGRICOLES

A ce jour il y a eu quelques plantations de paulownias en zone agricole (peut-être 10 hectares dans le Grand Est) mais qui ont de réelles difficultés d'installation et seront au stade de récolte plutôt à 15 ans que les 8 ans vantés. Les hybrides qui sont proposés à la vente sont très performants mais pour cela il faut les entretenir hebdomadairement avec beaucoup

d'attention : fertilisation, irrigation, protection gibier, élagage. Dans ces meilleures conditions, le Paulownia peut être alors récoltable à 8 ans. Les densités généralement proposées sont de 600 tiges/hectare (4 mx4 m). Le coût d'investissement initial avoisine les 15 000 €/hectare.

Les Chambres d'Agriculture de Gironde et des Pays de la Loire ont rédigé des fiches complètes sur cette culture d'arbres, ainsi que le centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes.

Les plantations se trouvent dans un certain flou réglementaire entre culture à courte rotation, agroforesterie et boisement forestier.

LE PAULOWNIA EN AGROFORESTERIE

Cet arbre a été utilisé à grande échelle en Chine pour des plantations agroforestières associant Paulownia et Ginseng ; le Ginseng apprécie un couvert type sous-bois et la valorisation de



Freiburg - en Forêt Noire



Locarno - Lac Majeur



Douane de Saint-Louis

cette racine apporte une très forte valeur ajoutée. Quelques essais de plantation agroforestière ont été réalisés dans le Grand Est, à large espacement, et ce notamment sur prairies pour apporter très vite de l'ombrage aux animaux. Les grandes feuilles de format A3 donnent un réel et fort ombrage. Ces plantations ont rarement bien réussi car les soins hebdomadaires et l'irrigation n'ont pas été faits.

DES PAULOWNIAS DANS LES FORÊTS ?

Il y a eu quelques plantations sporadiques dans les forêts qui essaient tant bien que mal de pousser. Il y a aussi mais rarement des semis naturels dans les forêts et à ce jour un seul cas connu en Alsace. Par contre en Forêt Noire il y a des cas isolés plus importants. Les graines sont particulièrement aérodynamiques grâce à une multitude d'ailettes autour de la graine. Ces essais et

ces semis naturels restent pour l'instant anecdotiques et à ce titre cette espèce n'est pas aujourd'hui déclarée comme invasive dans le Grand Est. Par contre dans d'autres régions où il y a eu plus de plantations, le Paulownia commence à essaimer dans les forêts attenantes et ce notamment aux USA et dans le Tessin (Suisse). Le Paulownia est considéré comme invasif aux USA depuis New York jusqu'au Texas. Il est déclaré comme invasif en Suisse, depuis le 1er septembre 2024 où il s'est déjà installé de ci de là dans les châtaigneraies situées au-dessus du lac Majeur (photo ci-dessus au-dessus de Locarno). Les plants hybrides et améliorés sont certes stériles mais la nature a le plus souvent de grandes capacités à surmonter des obstacles qu'ils soient physiques ou génétiques. Dans certaines situations très urbaines, le Paulownia a réussi à repousser béton et enrobés pour s'installer dans des en-

droits inattendus et minéraux comme un tunnel routier au centre-ville de Strasbourg ou la douane de Saint Louis – Bâle (photos ci-dessus)

POUR QUELS USAGES

Son bois léger a des qualités technologiques intéressantes mais à ce jour essentiellement dans de rares marchés de niches de type ski et surf. Son bois serait cependant particulièrement intéressant en contreplaqué pour des aménagements de menuiseries dans les campings cars. A ce jour, les entreprises de déroulage du Grand Est ont testé ce bois et ne sont pas intéressées pour fabriquer ce type de contreplaqué.

Sur ces bases bibliographiques mais aussi d'observations in situ et d'expérimentations dans le Grand Est, nous ne pouvons que vous recommander la plus grande prudence et ne pas succomber trop facilement à ce mirage.



DÉCOUVERTE

LES CHAUVES-SOURIS

écrit par : Agathe BAECHEL

Les chauves-souris sont un maillon nécessaire de la biodiversité forestière et malgré leur protection au niveau européen et national depuis plusieurs décennies, leur population baisse drastiquement. Elles ont besoin de la forêt pour le gîte ainsi que pour le couvert, et les forestiers ont besoin d'elles comme insecticide naturel. Quelles sont les bonnes pratiques forestières prenant en compte ces petits mammifères volants ?

QUI SONT LES CHAUVES-SOURIS ET LEUR RAPPORT AVEC LA FORÊT

Les plus anciens fossiles de chauves-souris datent de plus de 55 millions d'années. Aujourd'hui, elles comptent plus de 1400 espèces présentes sur tous les continents en dehors de l'Antarctique. Cela représente

un cinquième de toutes les espèces de mammifères vivant ! Souvent essentielles à la stabilité écologique de leur milieu, les chauves-souris assurent des fonctions clés : la pollinisation, la dispersion des graines et le contrôle des populations d'insectes.

JUSTICIER DE NOS FORÊTS...

En Europe, toutes les chauves-souris sont insectivores. En une nuit, une chauve-souris peut consommer près de la moitié de son poids en insectes variés tels que les moustiques et autres parasites de l'Homme, mais aussi des papillons de nuit dont beaucoup d'espèces se développent aux dépens des cultures, des arbres fruitiers et forestiers (papillon de la processionnaire par exemple)... Les chauves-souris se comportent donc comme d'excellents insecticides naturels, sans dégrader le sol et l'eau pour des dizaines d'années.

... EN DIFFICULTÉ,

Les chauves-souris ne sont pas des rongeurs, elles se reproduisent très peu et n'ont généralement qu'un seul petit par an. Les scientifiques estiment qu'elles vivent entre 10 et 20 ans, mais le plus vieux spécimen connu a vécu 41 ans. On compte 36 espèces de chauves-souris en France métropolitaine, malheureusement 43 % des chauves-souris ont disparu de métropole entre 2006 et 2021.

Une protection réglementaire existe pourtant au niveau européen et national, depuis la Loi pour la Protection de la Nature de 1976, et d'autres textes (Directive Faune-Flore-Habitats de 1992, Convention de Bonn en 1982, Convention de Berne en 1989 et Plans

Nationaux d'Action). Saviez-vous par exemple que la destruction de leurs gîtes (et donc d'arbres habités) est passible de sanctions pénales depuis l'arrêté du 23 avril 2007 ?

ELLES ONT BESOIN DE NOUS :

Cette régression des populations est due à plusieurs facteurs dont un des plus importants est la perte des sites de mise-bas. Il peut s'agir d'arbres, de cavités naturelles ou encore de certains éléments du bâti ; le dénominateur commun de ces sites étant de leur offrir de la tranquillité, de la chaleur et de l'obscurité.

Les gros bois feuillus leur proposant des cavités ou des crevasses, sont idéaux pour elles. Que ce soit des grosses branches ou un tronc creux, mais aussi d'anciens trous de pics, de fissures étroites, d'écorce décollée... Elles doivent être prises en compte dans la gestion de nos forêts. Des actions sont menées en forêt publique depuis 2010, par contre elles restent encore trop méconnues en forêt privée. Il faut savoir qu'il y a deux périodes critiques pour ces animaux, la nidification (15 mai à fin août) et l'hibernation (15 octobre au 15 mars). A ces périodes, si les chauves-souris se trouvent dans un arbre au moment de l'abattage, la colonie en question pourrait disparaître.

Voici les principales préconisations pour les protéger lorsqu'une coupe est à prévoir :

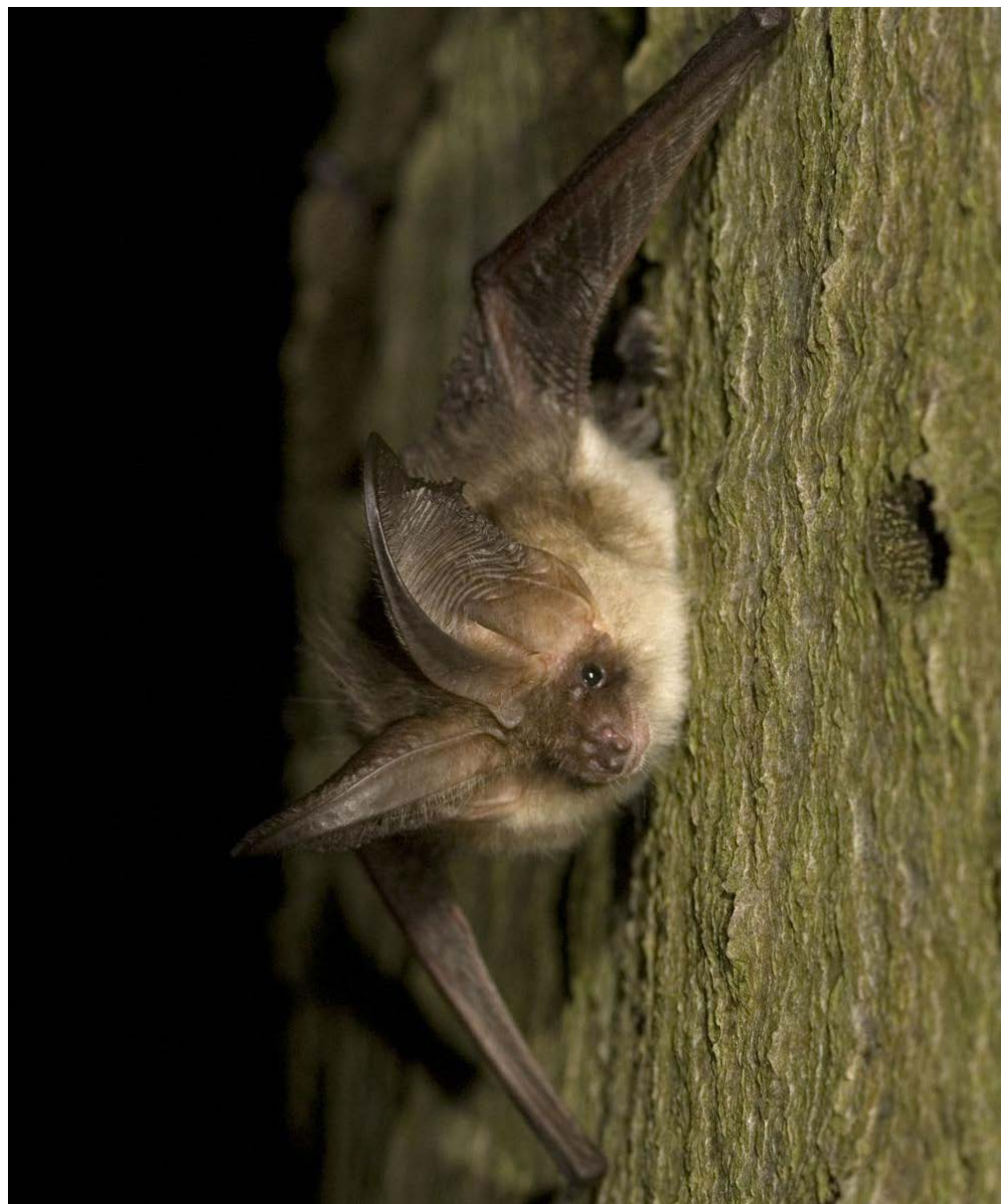
- Premièrement, il faut identifier si l'arbre présente de nombreux micro-dendrohabitats et s'il est donc potentiellement un gîte pour chauves-souris.
- Deuxièmement, pour les éventuels arbres repérés, réaliser l'abattage ou l'élagage en automne.

En conclusion, reconnaître les arbres gîtes, les maintenir et s'il faut les abattre ne le faire qu'en dehors des périodes sensibles. Sachant que des

oiseaux nidifient l'été, l'idéal serait un abattage entre fin août et le 15 octobre. La biodiversité et notamment les chauves-souris sont des alliés pour les sylviculteurs, rappelons pour finir qu'une chauve-souris mange jusqu'à 600 papillon de chenille processionnaire en une seule nuit.

ENVIE D'EN SAVOIR +

Guide de poche des
dendromicrohabitats





RE VE S S O D

Etablissements GAIFFE : la montée en puissance

écrit par : Alexandre PETRUNIW

A l'occasion d'une journée technique de l'Association Locale de Montagne Centre et Sud, nous avons pu visiter le site des établissements GAIFFE situé à Champ Le Duc. L'occasion de mesurer l'ampleur du projet titanesque de l'industriel vosgien, qui se place désormais comme un incontournable de la filière.



UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Petit retour en arrière, nous sommes en 1965, Claude GAIFFE, fils de scieur, originaire du Doubs, décide de reprendre une petite scierie à Jussarupt dans les Vosges et de fonder sa propre entreprise. C'est ainsi que Claude Gaiffe SARL démarre son activité de sciage, avec ses 3 salariés. 20 plus tard, Yves GAIFFE marche dans les pas de son paternel et prend la tête de l'entreprise qui devient la SARL Gaiffe et fils. Actif et visionnaire, il achète en 2005 le site du Service de Traitement des Bois Mitraillés de l'ONF basé à Champ Le Duc depuis 1979. En effet, les scieurs étant de plus en plus équipés de détecteurs, ce service était à ce moment là en perte de vitesse. C'est sur ce site de 12 ha que l'entreprise Gaiffe va se consacrer à la 2^{ème} transformation du bois avec sa raboterie. Cette activité va devenir l'exercice principal de la société. Puis, tout naturellement, l'empreinte bien marquée va appeler les pieds des 2 fils, Jérôme et Arnaud, qui intègrent la boutique familiale en 2010 et 2013. Le premier nommé supervise la partie première transformation et la gestion de projets tandis que le second gère la partie commerciale. Désormais, les Etablissements GAIFFE comptent 75 salariés, 3 sites dans les Vosges, et rayonnent de la frontière belge jusque dans l'Ain soit un rayon d'action de 200 à 300 km. L'approvisionnement se fait à 90 % dans les forêts privées et quasi exclusivement avec des négociants. Très peu d'achat en direct avec les particuliers, ou du moins pas d'achat sur pied. L'industriel préfère laisser l'exploitation aux exploitants.

LE CHANTIER DE LA MÉTAMORPHOSE

La concentration, c'est ce qui semble être le maître-mot de ce projet : concentration géographique, humaine, matérielle et l'intelligence au service de l'innovation, de l'optimisation et l'épanouissement. On décide donc de ramener l'outil de première transformation, la scierie, sur le site de Champ Le Duc. C'est l'idée. Et dans les faits, on pousse les murs, en rachetant le terrain communal attenant de 3,5 ha (au grand dam du club de motocross de Saint Dié), qui devient le nouveau parc à grumes, équipé d'un détecteur de métaux et d'un scanner à rayon X qui permet de trier les billons par diamètre et par essence et de déterminer un volume sous écorce pour chaque pièce. On érige un bâtiment de plus de 12 000 m² pour abriter du matériel dernière génération, notamment 2 lignes de sciage avec d'une part un canter Hewsaw et d'autre part une scie à ruban bicoupe Primultini pour les gros bois (de 50 cm à 1 m de diamètre), dont le cœur peut retourner sur la ligne de canter.

Tout est automatisé et contrôlé par un équipement high-tech. Il y a comme un vent du Nord qui souffle en ces lieux. C'est certainement en raison du fait qu'en bout de ligne du canter, les planches sont empilées en piles croisées (méthode scandinave) pour optimiser le séchage. Oui car il y a aussi comme un vent chaud qui souffle en ces lieux, en particulier dans l'imposant bâtiment qui compte 10 cellules de séchage pouvant accueillir chacune 200 m³ de planches. Le taux d'humidité y est méticuleusement contrôlé pour atteindre les 12 % requis pour les bois à coller ou à raboter. Les bois d'ossature ne nécessitent que 16 à 18 % de taux d'humidité. On parle d'une capacité de 3 000 m³ de bois séchés par semaine. Bien entendu, pour alimenter

ces séchoirs, on a fait les adieux à la chaudière à fioul qui laisse sa place en premier lieu à une chaudière à bois de 2 MW, et qui, depuis septembre 2023, est suppléée par sa grande sœur, une chaudière de 8 MW alimentée par les déchets et connexes de la scierie (écorces et plaquettes) valorisés sur place. Cette dernière sera intégrée à l'unité de cogénération pour la production d'1,4 MWh d'électricité. Les bois séchés repassent sur la ligne de tri pour y subir de multiples contrôles (humidité, qualité et même résistance mécanique pour les bois d'ossature) avant d'être manipulés à la vitesse d'un éclair par un impressionnant trieur-démêleur, qui classera les produits dans un des 70 boxes de rangement. Les produits sont ensuite conditionnés, emballés et transportés à destination des clients (grande distribution, négociants, industriels, essentiellement en France et ponctuellement à l'export (15 %) en Espagne ou au Portugal), ou plus localement à destination du site de Granges Aumontzey, dont la fonction est avant tout le colirage et la distribution de la marchandise, ou enfin vraiment à deux pas et en direct à la raboterie qui fait face à la scierie ! Ce chantier colossal a un coût : 62 millions d'euros dépensés en 1 an et demi. Le projet est aidé par l'ADEME et le plan France relance à hauteur de 12 millions d'euros.

Mais le résultat est là. 120 à 140 planches par minute. Actuellement, on scie au pire 200 m³/jour et au mieux 650 m³/jour. L'outil est prévu pour 1 000 m³/jour.

Objectif : 220 000 m³ par an. Après les derniers petits réglages, une période de rodage et la mise en route de la cogénération, on saura de quel bois les établissements Gaiffe se chauffent.



UNE INTELLIGENCE LOIN D'ÊTRE ARTIFICIELLE

Même si tout ce matériel est piloté par des ordinateurs, l'orchestration de cette transformation est issue d'une réflexion humaine. Face à une demande en bois de charpente traditionnelle qui s'estompe et à un besoin croissant de produits lamellés-collés ou structurels (ossature), il faut pouvoir se positionner et répondre au marché. D'autre part, en tant qu'usine de 2ème transformation, les établissements Gaiffe étaient bien placés pour percevoir la difficulté à se procurer des sciages de bois sec en France. Jusqu'alors, ils importaient 80 % de leur matière première, principalement d'Europe du Nord. Avec la ferme volonté de réduire leurs importations et de s'inscrire comme un acteur local majeur, ils ont décidé d'investir sérieusement. La première transformation se trouve à présent sur site, avec un outil de sciage performant, alimenté



en bois local (autant que faire se peut). On scie beaucoup plus rapidement qu'à Jussarupt (10 fois plus !). Les bois ronds, triés et stockés, sont écorchés au dernier moment pour conserver la fraîcheur. Un tour de manège les oriente si besoin dans le bon sens pour être sciés (petit bout en avant). Dans la minute qui suit, les 120 planches sont empilées et directement mises au séchoir. Une fois le bois sec à point, on trie, on classe et on confectionne les commandes. Le séchage comme point central du processus est un choix innovant qui répond aux usages actuels. Pour le moment, 85 % des bois sciés sont séchés. L'objectif est bien sûr de pouvoir sécher 100 % des sciages et d'être autonome au niveau de l'approvisionnement de la raboterie, qui consomme pour l'heure plus de 50 % de la production de la scierie. Bardage, lambris, parquets, lames de terrasse. Le catalogue recense plus de 50 références. Il sort 200 à 300 m³/jour (environ 500 000 m³/an),

de produits pour certains finis, pour d'autres qui doivent passer entre les mains de partenaires pour les finitions de traitement ou de peinture (Fibex à Chavelot par exemple). L'atelier d'affûtage est sur place. La plupart des déchets sont utilisés pour la chaudière. Certains connexes, comme la sciure, sont récupérés par des acteurs de la filière locale : Egger à Rambervillers ou Pavatex à Golbey. Tout est in situ et tout est connecté.

CONSTRUIRE L'AVENIR NATURELLEMENT

Telle est la devise de l'entreprise Gaiffe.

A la question : « avez-vous des projets à venir ? Des ambitions ? », Yves Gaiffe répond illico. Bien sûr ! Ça turbine sans cesse, il y a toujours des projets. D'ailleurs, un parc à grumes est en cours d'aménagement. Il pourrait servir de zone de billonnage de bois



longs par exemple (longueurs admises de 2,4 m à 6 m maxi pour l'instant) ou encore pour le stockage de Douglas. Nous n'avons jusque-là pas parlé d'essences, mais aujourd'hui à Champ Le Duc, on ne scie que du bois blanc, et de l'Epicéa de préférence. Le Sapin possède des nœuds noirs et mets deux fois plus de temps à sécher. On ne scie pas de Douglas par manque de place de stockage et de triage. Pour ce qui est du Pin, les volumes sont assez faibles et la qualité n'est pas souvent au rendez-vous. En outre se pose le problème du bleuissement du bois, tout comme pour le bois d'Epicéa scolyté lorsqu'il n'est pas assez frais. Pour reprendre la formule de M. GAIFFE : les gens affectionnent la ligne bleue des Vosges, mais pas quand elle est dans le bois ! Du bois blanc, donc et même du petit bois, jusqu'à 12 cm fin bout. Les bois de premières éclaircies sont donc les bienvenus. D'autant qu'avec le projet de Norske

Skog de transformer une machine à papier journal en machine à carton, un important volume de petits bois de résineux blanc est à saisir. Certes, le rendement de ces bois est de 50 %, mais le marché est là. Pour en revenir aux projets, il y a les projets concrets comme l'embauche de main d'œuvre compétente pour gérer au mieux la partie cogénération et énergie, les projets possibles comme la conversion du site de Jussarupt en unité de 2^{ème} ou 3^{ème} transformation (traitement des bois par exemple) et les idées de projet : pourquoi pas monter une usine d'aboutage. Pour le moment, le projet en cours, c'est déjà de rembourser l'investissement de la scierie ! souligne Yves Gaiffe, qui garde la tête sur les épaules.

Et n'oublions pas les projets passés, qui ne manquent pas de prestige : la fourniture de 6000 m² de bardage pour le centre aquatique olympique de Saint

Denis pour les J.O de Paris 2024 ! (voir Forêt Mag n°135)

En voilà une empreinte de taille, un pas de géant, tout comme celui effectué par la famille Gaiffe en 60 ans. Gageons que l'engagement de ces hommes qui ne manquent pas de ressource soit récompensé, face à une forêt dont la ressource en bois blanc résineux est amenée à manquer.

CLICK

**Reportage vidéo sur
l'entreprise**



#136 - 2024
forêt MAG

INFORMATIONS

VIGILANCE ! "RÉSEAU ACTION CLIMAT"

FEUX DE FORÊTS

Une rencontre brûlante sur les rives du Rhin. Les chambres d'agriculture des Vosges et d'Alsace, l'ONF, le CNPF Grand Est et la DDT du Haut Rhin ont rencontré l'équipe de recherche du FVA le jeudi 26 septembre à Karlsruhe. L'équipe du professeur Hartebrodt travaille sur la gestion des crises en forêt et sur les feux de forêts qui sont clairement apparus depuis peu dans le Grand Est et dans le Bade Wurtemberg. La DFCI ou défense des forêts contre les incendies est une nouvelle thématique à découvrir et à traiter pour les forestiers du nord. Un grand exercice s'est d'ailleurs déroulé au lac de Pierre Percée en Meurthe et Moselle le 3 octobre dernier.

La forêt du Grand Est, secteur économique largement impacté par le changement climatique selon les travaux menés par « Réseau Action Climat »

INFO +

Article complet sur réseau action climat france



THERMOMÈTRE DE LA SANTÉ DES FORÊT

Le DSF nous propose son thermomètre de la santé des forêts, à l'échelle française et régionale, et son évolution dans le temps

INFO +

Dossier complet à télécharger sur le site du ministère de l'agriculture de la souveraineté alimentaire et de la forêt

